

RAPPORT ANNUEL 2020

Association des Parents d'Enfants
Déficients Auditifs Francophones



Edito

Chers enfants, chers parents, chers membres, chers sympathisants, chers coordinateurs, chères aides pédagogiques, chers membres du Conseil d'Administration, chers membres de l'administration de notre association, de votre association, je vous remercie de votre attention et je m'adresse à vous d'abord en tant que papa d'une fille malentendante et ensuite en tant que Président de l'APEDAF pour faire état de l'année 2020.

Je prends le temps de citer toutes les personnes qui sont liées de loin ou de près à l'APEDAF car comme nous avons pu le voir durant l'année écoulée, nous devons encore et toujours agir comme une équipe soudée, pas une équipe de 11 millions bien sûr, mais bien comme un groupe de personnes soudées ayant toutes à cœur d'œuvrer pour l'épanouissement et l'intégration des enfants sourds ou malentendants dans la société. Avec l'année écoulée et les conditions sanitaires imposées par cette situation exceptionnelle, il est plus qu'urgent de conscientiser le grand public sur les difficultés des personnes sourdes, respectivement nos enfants à l'école car l'éducation est la base d'une société où le respect de la personne est une règle et un devoir.

Je ne détaillerai pas l'impact que la Covid-19 a eu sur nos activités, je tiens seulement à remercier tous les employés ainsi que tous les membres de l'administration de l'APEDAF pour leurs implications respectives qui ont permis de pouvoir supporter ces temps difficiles pour tous.

Au point de vue financier, grâce à la maîtrise de nos dépenses et la recherche active aussi bien par l'équipe que par les parents, de dons et subsides, le bilan financier de 2020 accuse un léger déficit ne remettant pas en cause la continuité de nos activités pour 2021. Anticipant cette préoccupation récurrente, une équipe spécifique de recherches de fonds a été mise en place et je suis certain qu'elle mettra tout en œuvre pour remplir ses objectifs pour les années à venir.

Je vous invite à parcourir ce rapport, illustré de graphiques et de coupures de presse, qui vous permettra d'avoir une présentation détaillée de toutes nos activités ainsi qu'une évaluation de leurs retombées.

Au nom du conseil d'administration, je remercie vivement toute l'équipe pour leur travail de qualité, leur dynamisme et leur enthousiasme. Je remercie également les pouvoirs publics qui nous témoignent depuis plus de quarante trois ans, de leur confiance, de leur soutien technique et financier essentiels au maintien et au développement des activités de l'association.

Je souhaite remercier Michel Thiry, qui a été durant ses 2 années un membre très important du CA. Je remercie également Julien Poncelet dont l'expertise comptable nous a apporté une aide très précieuse.

Je tiens enfin à vous informer que 2021 sera ma dernière année en tant que membre du CA, et c'est pour cela que j'en appelle aux forces vives parmi les parents et sympathisants pour intégrer le CA, car une année ne sera pas de trop pour se plonger dans les rouages de l'APEDAF.

Bonne lecture !

M. Cargnello Dominique
Président du Conseil d'Administration

RAPPORT D'ACTIVITES 2020



Présentation

Depuis plus de 43 ans, l'APEDAF (Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones) assure une présence auprès de son public de parents d'enfants sourds et malentendants et du grand public. En tant qu'association d'Education permanente reconnue, elle est créatrice de liens et agit comme un acteur de référence du domaine de la surdité représentant les parents d'enfants sourds et malentendants. L'APEDAF a pour objet social le soutien et l'épanouissement de tout enfant sourd et sa famille dans les domaines de l'éducation, de la vie culturelle, sociale et professionnelle et ce, dans le respect de leurs possibilités et de leurs besoins.(M.B. 10/08/78) Depuis le 16 septembre 2020, nous avons élargi notre champ d'intervention afin d'apporter une aide aux enfants CODA (enfants de parents sourds- Children of Deaf Adult). Depuis plusieurs années déjà, certains de nos anciens élèves venaient nous voir pour nous exposer cette problématique. Les premiers suivis sont dès lors possibles dans la région de Tournai.

Cette année 2020 a été marquée par la crise sanitaire. Celle-ci nous a impacté de diverses façons. Dès lors, une adaptation du fonctionnement de l'asbl et de la communication a dû se faire sous différentes formes :

Le télétravail a bousculé les travailleurs dans leur rythme quotidien :

Pour permettre le télétravail, une déviation téléphonique a été mise en place, l'achat de GSM nous a permis de garder contact avec nos membres et toute personne désirant entrer en contact avec nos services. Nous avons procédé à la modification de toutes les données de contact sur tous nos réseaux sociaux. Notre asbl était déjà équipée de la technologie de partage des fichiers qu'offre Office 365 dès lors, l'accessibilité de sa messagerie et fichiers via One drive ont facilité la réalisation des projets.

L'adaptation du lieu de travail par l'achat de gel hydroalcoolique, de masques transparents, l'affichage d'informations concernant la Covid-19 et le fléchage ne sont que quelques adaptations qui ont permis dès le mois de mai une reprise partielle des employés dans les bureaux de l'APEDAF.

Des communications Covid-19 régulières ont été nécessaires afin accompagner les travailleurs, les parents et les différents partenaires dans cette crise.

L'organisation des réunions :

Plutôt que de planifier des réunions en présentiel, nous avons utilisé TEAMS pour les réunions bimensuelles, nous avons également investi dans des abonnements Zoom pour la réalisation des conférences, autres réunions extérieures et pour le développement des partenariats. L'utilisation de One drive pour partager les fichiers fut nécessaire.

La communication avec nos membres s'est accentuée, nous devons les rassurer sur nos intentions de suivi d'enfants sourds.

Contacts membres/parents : Très rapidement, nous avons entamé notre transformation numérique par le développement des réseaux sociaux (création de vidéos) tout en développant une nouvelle approche pour s'adresser aux membres et créer le contact différemment pour que les parents se sentent entourés (utilisation de la visioconférence et téléphone plutôt que l'email).

Les activités menées :

Notre obstacle majeur a été la capacité de communiquer avec notre public, les familles d'enfants sourds. Sans masque transparent, impossible de communiquer ! Une course contre la montre à la recherche de ce type de masques a été menée.

En effet, très rapidement nous avons pu fournir nos masques transparents pour que l'accompagnement de l'enfant sourd puisse se poursuivre mais devant tant d'exigences (que ceux-ci nous permettent de bien respirer, ne fassent pas de buée, que les lèvres soient bien apparentes, etc.) nous avons dû réaliser nos recherches jusqu'en France car les masques confectionnés par nos couturières, puis fournis par différents services (CoCoF, AVIQ) en Belgique n'étaient pas adéquats. Par la suite, nous avons entamé des campagnes de sensibilisation à l'attention des directions d'écoles et Pouvoirs Organisateurs sur les diverses actions à mettre en place pour communiquer avec une personne sourde (addendum et décret).

L'annulation des animations Education permanente, demandant un public, a perturbé l'agenda mais nous avons pu maintenir nos objectifs EP (réalisation de la campagne de sensibilisations, création de matériel pour les animations et développement de partenariats). Les interventions auprès des parents d'enfants sourds pour le soutien social et psychologique se sont poursuivies en adaptant les moyens via visioconférence. Le lancement de notre campagne de sensibilisation a pu se faire normalement mais l'impact s'est ressenti au moment de la faire vivre. Etant donné que tous les concerts ont été annulés, nous avons travaillé à adapter notre impact en contactant les radios pour en assurer la promotion.

Plusieurs interpellations ont été faites à la Ministre Désir pour qu'elle soit sensibilisée à la détresse psychologique des enfants sourds.

Les horaires d'ouverture :

Les employés ont été en télétravail avec maintien d'une permanence hebdomadaire pour les nécessités. La communication a donc été faite en ce sens et il était possible de rencontrer des partenaires au sein de nos bureaux dès le mois de juin et respectant les mesures émises par le gouvernement.

La situation financière de l'asbl :

Le budget et les actions de recherche de fonds ont dû être ajustées dès le mois de mai puis une nouvelle fois en novembre. Tel que décrit précédemment, nous avons dû amorcer une transformation numérique par le développement du digital fundraising. Nos événements de ventes de chocolat, nos événements de récoltes de fonds ont tous été annulés. Il fallait développer de nouvelles actions. La campagne de dons en ligne a été organisée pour la première année. Nous avons développé un module de vente de chocolats via notre site internet.

Nous avons procédé à un réajustement du budget de l'asbl (Budget Covid) et avons lancé une communication par rapport à la situation financière de notre asbl, dès lors les donateurs avaient la possibilité de faire un don et d'obtenir une déductibilité fiscale de près de 60 %. Plusieurs demandes de subsides « spécial Covid » ont été envoyées aux différents ministères. Nous n'avons donc pas été oubliés et avons pu bénéficier de nombreux subsides lorsque le conclave budgétaire a été approuvé fin octobre.

Nous pouvons affirmer à ce jour que la situation financière pour l'année 2020 a bien été gérée, nous espérons un résultat à l'équilibre.

La poursuite des grands axes :

Le développement de notre notoriété auprès du grand public et des autorités compétentes du monde de la surdité et des parents d'enfants sourds et malentendants s'est poursuivi. Dans les pages qui suivent, nous vous présentons de quelle manière nous avons implémenté nos projets afin de développer notre environnement pour le rendre plus inclusif, plus participatif. Encourager la personne sourde et le grand public dans leurs démarches citoyennes est primordial pour l'APEDAF si nous espérons un partage grâce à la différence que peuvent apporter les enfants sourds ou malentendants.

La mise en conformité de nos statuts :

Nos statuts ont été modifiés afin de les rendre conformes au nouveau code des sociétés et des associations (CSA).

Notre mission

La mission de l'APEDAF est de créer des liens et des outils nécessaires aux parents d'enfants sourds et malentendants et à leurs proches pour défendre leurs droits et contribuer à l'épanouissement de l'enfant sourd et sa famille en favorisant l'émergence d'une société inclusive.

Les 3 axes d'action

Le soutien parental

Nous apportons un soutien psychologique et social aux parents d'enfants sourds ou malentendants. Nous pouvons les accompagner dans leurs moments de doute et dans leurs questionnements dès les premiers jours de la vie de parents. L'APEDAF vient en aide à de nombreuses familles partout en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le soutien pédagogique de l'enfant

- Nous apportons un soutien pédagogique aux enfants sourds ou malentendants en intégration dans l'enseignement ordinaire en respectant le mode de communication de l'enfant et le projet pédagogique privilégié par ses parents. Les aides pédagogiques de l'APEDAF accompagnent plus de 50 enfants partout en Fédération Wallonie-Bruxelles.

- Un soutien pédagogique est également proposé pour les enfants CODA (enfants de parents sourds- Children Of Deaf(s) Adult(s))

La sensibilisation du grand public

L'association met sur pied des campagnes de sensibilisation d'Education permanente à la surdité, qui œuvrent pour une meilleure compréhension de la différence. Grâce à ces campagnes mais aussi aux ouvrages que nous produisons et à notre présence lors de divers événements, nous contribuons à la construction d'une société plus respectueuse, ouverte et solidaire.

Notre vision

Avoir une communauté de parents forte, unie et solidaire qui porte les messages et défend les problématiques liées à la surdité tout en étant le référent en matière de surdité.

A l'APEDAF, nous attachons beaucoup d'importance à la participation des parents d'enfants sourds comme vecteur de changement sociétal. Nous souhaitons créer une vraie communauté de parents solidaires et unis.

Cela nous tient fortement à cœur d'être un repère pour les parents d'enfants sourds et c'est avec enthousiasme et expertise que nous offrons nos différents services.

A côté de cela nous mettons tout en œuvre pour sensibiliser au maximum le grand public afin de conscientiser les citoyens aux problèmes liés à la surdité et mettre en exergue l'importance des différences et ce qu'elles peuvent apporter comme valeur ajoutée à notre société.

Nos valeurs

Pluralisme : La surdité est vaste et comprend de multiples courants culturels différents. En tant que collaborateurs de l'APEDAF, nous donnons des informations relatives aux différents aspects existants de la surdité tout en sachant prendre en compte la particularité de la situation exposée.

Transmission : L'APEDAF est un lieu de transmission que ce soit dans l'apprentissage, à travers le soutien pédagogique auprès des enfants, dans le partage de multiples expériences humaines entre parents ou bien dans la sensibilisation auprès du grand public. La transmission se fait également dans une optique de responsabilisation citoyenne.

Respect : Nous respectons le choix des parents. Nous avons un esprit d'ouverture envers nos interlocuteurs internes et externes en écoutant leurs considérations et en respectant leurs choix personnels.

Solidarité : L'APEDAF est active à Bruxelles et en Wallonie pour être au plus près des préoccupations et attentes des familles membres et du public sourd ou malentendant. L'ASBL est disponible pour son public et lui offre tout support nécessaire pour faire fructifier au quotidien nos collaborations autour d'une mission commune.

L'APEDAF EN 2020 C'EST

2470

Outils
téléchargés

26

Stands d'Education
permanente
(3 réalisés et 23
annulés)

1885

Abonnés
Facebook

2

Séances BBSB
(avant la pandémie)

422

Piles
vendues

1

Campagne d'Education
permanente

54

Formations
suivies

11 292

Pages du site vues

120

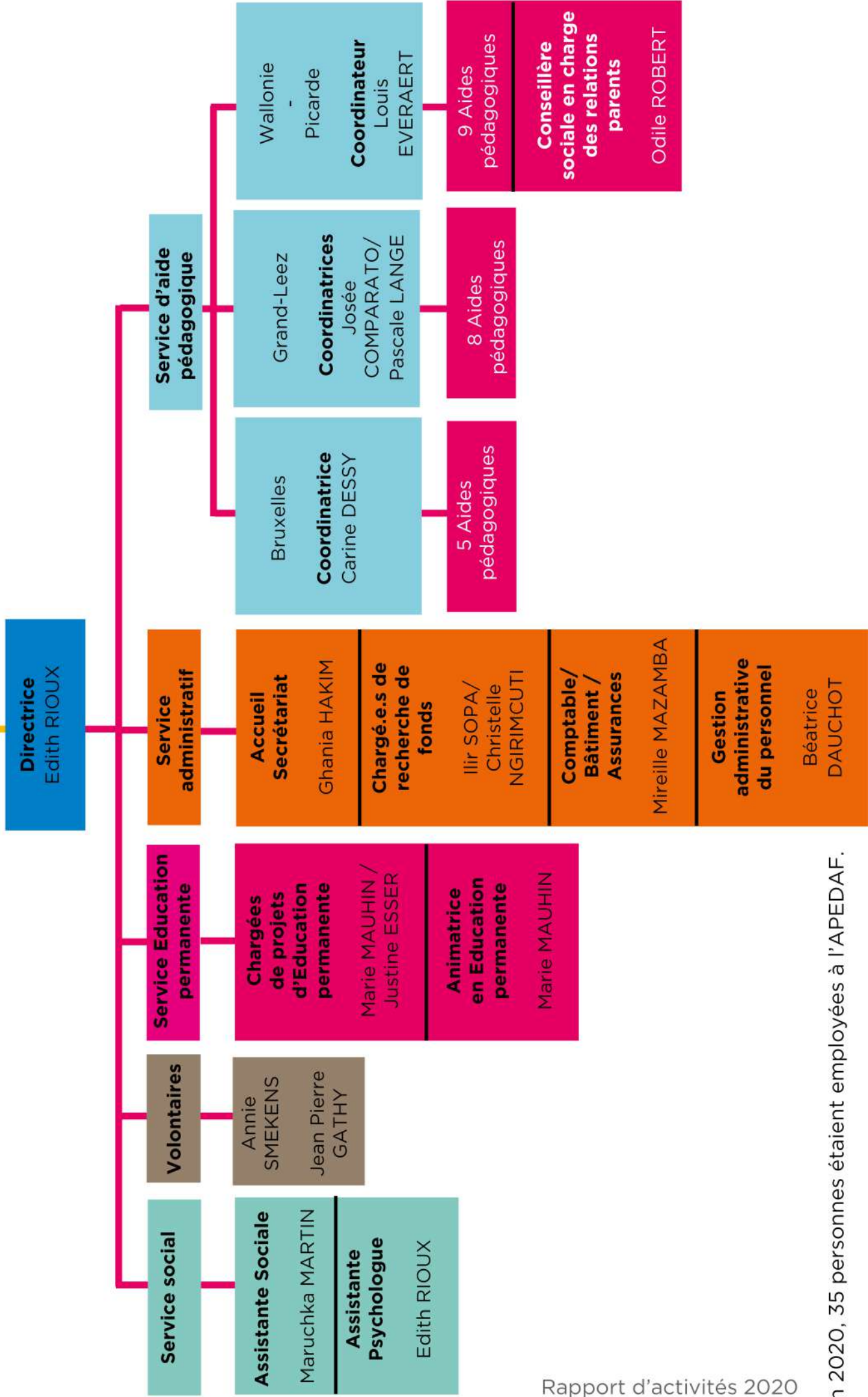
Abonnés
Instagram

75

Abonnés Twitter

Nos équipes

Conseil d'administration
Président : Dominique CARGNELLO
Trésorier : Julien PONCELET
Secrétaire : Michel THIRY



The background of the image shows a blurred scene of people in a meeting or workshop. A person in the upper center is holding a yellow sticky note and a pen. The overall atmosphere is professional and collaborative. A large teal circle is superimposed over the center of the image, containing the text.

ACCOMPAGNEMENT
DES PARENTS :
DES ACTIONS QUI DONNENT DU SENS ...

L'accueil et le soutien

L'accueil et l'accompagnement des parents représentent les aspects fondamentaux de toute action initiée par l'association. Nous soutenons la prise de décision ainsi que l'implication active des parents aux questions essentielles liées à la surdité, aussi bien dans la vie sociale, culturelle que dans la vie politique.

Comme chaque année, l'association souhaite rapprocher les familles en créant du lien. Nous permettons aux parents d'échanger avec d'autres parents, en les mettant en contact avec les autres centres et institutions compétents au travers de divers événements. Nous créons ainsi une boucle de communication dynamique et active avec les parents mais aussi avec les professionnels. Nous leur offrons la possibilité de rencontrer d'autres familles ainsi que des professionnels qui sauront s'adapter à leurs demandes.

Il est essentiel que nous poursuivions ces opportunités de rassemblement pour pouvoir nourrir nos réflexions et nos échanges relatifs aux besoins des parents d'enfants sourds.

En 2020, le nombre de nos parents-membres était en augmentation (de 87 à 96 membres). Cela nous montre que le chantier de réflexion commencé en début d'année et les actions entreprises commencent à montrer des résultats encourageants. Nous avons entrepris une réflexion encourageant des attitudes à adopter pour un rapprochement des parents.

Pour rappel, depuis plusieurs années, nous constatons une diminution constante de nos membres. Selon nous, cette diminution est causée par divers facteurs :

- Internet et les nouvelles technologies offrent de plus en plus de ressources aux parents: **Nous entamons donc un virage numérique afin de nous adapter aux parents de la nouvelle génération.**

- L'importance de l'implant cochléaire : de plus en plus de parents décident de faire implanter leur enfant à très bas âge. Cette technologie permet à l'enfant de développer le langage rapidement et de réduire les problèmes de communication. Les parents pensent ainsi que leur enfant n'éprouvera plus de problèmes liés à la surdité, ils font donc moins appel à nous. Néanmoins, ils reviennent vers nous à l'adolescence de leur enfant. **Nous proposons des thèmes plus en adéquation avec les préoccupations des parents.**

- Les autres centres : de nombreux centres existent et offrent un service multidisciplinaire, allant de la prise en charge de l'enfant sourd mais aussi de soutien aux parents. **Nous établissons de nouveaux partenariats afin de développer de nouvelles ressources/ appuis.**

- Le manque de privilèges des membres : au fil des années, les avantages dont bénéficient nos parents-membres (cotisations) se perdent. Ceux-ci voient dans le soutien pédagogique de leur enfant l'unique avantage. Les parents dont l'enfant ne doit plus être soutenu, partent après la scolarité car ils n'éprouvent plus d'intérêt à être membres. **Nous nous attelons à octroyer de nouveaux avantages aux membres de l'ASBL.**

Le challenge mené cette année par l'APEDAF auprès des parents d'enfants sourds a été, premièrement, la création de nouveaux liens afin de proposer un meilleur accompagnement des familles et ce, en tenant compte de la singularité de leurs demandes pour une défense des droits des enfants sourds et malentendants dans une société de plus en plus inclusive. Deuxièmement, nous avons diversifié nos services en proposant de nouveaux projets aux parents (packs parents et mallette crèche).

La question de l'accessibilité de notre association, à de nouveaux parents, reste un enjeu majeur. Comment préserver une « âme de parents » dans une association de plus en plus professionnelle?

Un grand plan de rapprochement des familles !

L'une des missions que nous poursuivons est de nous rapprocher des parents. Non seulement des parents déjà membres de l'APEDAF mais également d'autres parents venant d'apprendre la surdité de leur(s) enfant(s).

Ce rapprochement vise six objectifs:

- Répondre aux besoins des parents et comprendre leurs attentes,
- Créer un réseau de parents basé sur la solidarité et l'échange.
- Aller à la rencontre de nouveaux parents et les accompagner le plus tôt possible dans la découverte de la surdité de leur enfant.
- Développer la cohésion sociale et réduire les inégalités grâce au vécu des parents d'enfants sourds.
- Créer un sentiment d'appartenance en favorisant des activités porteuses de sens et favoriser les liens.
- Rendre nos services de soutien social et psychologique amplement accessibles aux parents sourds pratiquant la langue des signes ainsi qu'aux parents entendants et développer des projets dans ce sens.



Nos objectifs et les actions qui en découlent :

Notre FORUM

En 2020, nous poursuivions une réflexion autour de la difficulté à conserver une communauté. Nous supposons que l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux constituait une entrave à la création du lien entre les familles. Nous avons décidé de faire de ce problème une force en apprenant à développer les réseaux sociaux, notamment Facebook, des vecteurs d'échanges. Nous avons alors créé et alimenté un forum de parents d'enfants sourds ou malentendants. L'objectif de ce forum (créé sur Facebook) est de concevoir une réelle communauté et de permettre la communication entre les parents d'enfants sourds et malentendants de Belgique... et de partout ailleurs! Cet espace a également été conçu comme un lieu d'échanges, d'accueil et de partage, où questions, conseils et témoignages sont recueillis. Un seul mot d'ordre : le respect de chacun et l'ouverture à l'autre.

Depuis sa création, ce forum connaît un succès croissant et compte désormais plus de 350 membres venus de France, de Suisse, du Canada, d'Afrique, de Belgique...

La demande pour intégrer ce forum, de plus en plus importante, nous a d'ailleurs encouragés à créer un nouveau forum, plus intimiste, dédié uniquement aux parents d'enfants sourds et/ou malentendants résidant en Belgique. Ce forum compte quant à lui une soixantaine de membres à ce jour. Il est alimenté par l'assistante sociale et les membres.

Conférence

Habituellement, l'APEDAF s'engage à proposer deux mini-conférences chaque année. La situation du COVID-19 ne permettant pas de rassemblements, a compliqué la mise en place de nos conférences. Toutefois, après une première expérience en confinement, l'APEDAF a décidé de s'adapter aux conditions particulières et de se servir de la technologie pour présenter une conférence sur l'insertion socio-professionnelle des jeunes sourds. Cette conférence a été présentée par l'ASBL Info-sourds, accompagnée d'une représentante du Centre Comprendre et Parler via la plateforme Zoom. Les retours du public présent (partenaires du monde de la surdité, jeunes étudiants, assistants sociaux, employés en ASBL...) étaient très positifs. Un sondage auprès des parents a été réalisé afin de connaître leurs préoccupations et de pouvoir construire des conférences en tenant compte de leurs attentes. Ces conférences seront présentées via vidéo en 2021.



The poster is for a webinar titled 'Webinaire 17 décembre 2020 via Zoom'. It is organized in collaboration with 'Info-Sourds de Bruxelles et le Centre Comprendre et Parler'. The topic is '« L'insertion socio-professionnelle des jeunes sourds »'. The poster features a central illustration of a laptop with several hands holding up documents or certificates, symbolizing professional success. On the right side, there are three icons with corresponding text: a clock icon for 'Connexion à partir de 19H45 Conférence à 20H', a location pin icon for 'Via Zoom sur inscription', and a Euro symbol icon for '2€ pour les membres 5€ pour les non-membres'. At the bottom, there is a QR code, contact information for 'Infos et Réservations' (info@apedaf.be, 02/644.66.77, www.apedaf.be), and the APEDAF logo (Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones). There are also logos for various partner organizations at the bottom.

Mallette inclusive en crèche

Suite à différentes rencontres, nous avons réalisé que peu de structures d'accueil pour la petite enfance sont aptes à accueillir, communiquer avec un enfant sourd/malentendant et trop peu d'entre elles proposent des aménagements raisonnables favorables à l'inclusion.

Nous avons donc pris l'initiative de créer un outil qui pourrait renverser cette tendance à appréhender l'inclusion d'un enfant « différent » au sein du milieu d'accueil. Nous avons imaginé cet outil sous forme de mallette reprenant diverses brochures ainsi qu'un guide pour encourager l'inclusion et favoriser l'accessibilité des enfants sourds et malentendants dans les milieux d'accueil de la petite enfance. Les échéanciers prévus initialement ont dû être repoussés au vu des urgences amenées par la situation du coronavirus et des obstacles rencontrés pour contacter les partenaires externes durant la situation de crise. Toutefois, ce projet arrive à son terme en ce début d'année 2021 et bientôt, les mallettes seront distribuées largement au sein des crèches « ordinaires » auxquelles nous proposeront également des sensibilisations.

Pack Parents

Depuis plusieurs années, les hôpitaux et centres d'audiophonologie sont en contact de première ligne avec les parents au moment du dépistage de la surdité.

De fait, l'information relayée aux parents leur est exclusive. Peu de parents sont informés des diverses associations existantes et beaucoup d'entre eux expriment le besoin de rencontrer d'autres parents et espérer un accompagnement en dehors des salles de consultation. Plusieurs parents soulignent aussi leurs ressentis face à ce manque d'informations.

Afin de pouvoir répondre aux besoins des parents d'être accompagnés par des professionnels dans le parcours de la découverte de la surdité de leur enfant, nous souhaiterions mettre en place un dispositif qui leur permette de prendre connaissance de l'existence d'associations telles que la nôtre.

Pour ce faire, nous avons imaginé et réalisé ce pack parent afin de pouvoir accompagner les parents le plus rapidement possible dans leur parcours. Ce projet a également pris du retard en raison de la crise sanitaire. Nous réceptionnerons bientôt le produit final et userons de stratégies pour le diffuser le plus largement possible auprès des nouveaux parents d'enfants sourds dès 2021.

Groupe de parole

En 2020, une réflexion a été amenée afin de poursuivre le soutien et l'accompagnement pour les parents d'enfants sourds. Nous espérons sincèrement qu'il permettra de renforcer les liens entre les parents et notre ASBL en ces temps de crise sanitaire.

Sensibilisations et formations en 2020

La crise sanitaire de 2020 ne nous a pas permis d'offrir ce service. Nous réfléchissons à la possibilité de créer des webinaires à la demande.

Un service toujours à votre écoute

Notre service social accompagne les parents d'enfants sourds en leur offrant un accueil chaleureux, une écoute ainsi qu'un soutien adapté à leurs besoins et à leurs attentes. Nous leur communiquons des informations pluralistes et objectives sur tout ce qui a trait à la surdité, en dehors de ses aspects médicaux et logopédiques.

Nous éclairons également les parents sur le « devenir » de leur(s) enfant(s), tant sur le plan scolaire que sur le plan du développement psychologique, social et personnel.

Le service d'aide psychologique et sociale de l'association assure aux parents, et à tout autre personne qui en ressent le besoin, un accompagnement individuel, personnalisé et adapté. Par exemple, au travers de réunions de parents ou via une aide collective qui peut être également proposée.

Le début de la pandémie liée au covid-19 a amené de nouvelles préoccupations auprès des parents d'enfants sourds et après le choc unanime de l'annonce d'un premier confinement, les demandes diverses émanant des parents n'ont pas tardé à nous parvenir. L'APEDAF s'est mobilisée rapidement pour répondre aux diverses demandes notamment concernant l'accessibilité des enfants sourds en milieu scolaire (adaptations spécifiques suite à la décision de proposer des cours à distance et/ou suite aux mesures de port du masque en classe...), mais aussi au sens plus large lié à l'actualité, soit à l'obligation du port du masque, qui est rapidement devenu une contrainte supplémentaire à la communication avec le public sourd. L'APEDAF a pris contact avec les services nécessaires pour se procurer des masques transparents permettant la pratique de la lecture labiale afin de les distribuer à ses membres et aux personnes concernées par la problématique. D'autre part, l'ASBL s'est empressée de sensibiliser autant que possible le grand public et les autorités compétentes aux difficultés rencontrées par le public sourd en cette période de crise.

Parents Relais

L'équipe est actuellement formée de cinq parents-relais, prêts à répondre aux interrogations des « nouveaux » parents et à partager leur vécu.

Une promotion de ce service devait être réalisée en 2020 afin d'offrir plus de visibilité et de recruter, nous l'espérons, de nouveaux parents. Toutefois, la pandémie a amené de nouvelles priorités et bousculé notre agenda. Nous nous concentrerons donc sur cette mission pour l'année 2021. Ce service est unique en Belgique. L'affiche du service parents-relais sera ainsi diffusée dans divers lieux fréquentés par des parents d'enfants sourds afin de le redynamiser.

Coordonnées des parents-relais

Vous êtes un parent d'enfant sourd et vous avez besoin d'être soutenu et informé dans vos moments d'incertitude?

Nos parents relais sont là pour vous ! Parents, ils seront là pour partager leur expérience et leurs ressources avec vous !

Hainaut :

• Ghislaine Fauconnier
Ghislaine.fauconnier@hotmail.fr

Tournai/Mouscron :

• Odile Robert Odile-robert@tvcablenet.be

Brabant Wallon :

• Chantal Thory chanthory@gmail.com

Namur

• Valérie Massart valmassart@gmail.com

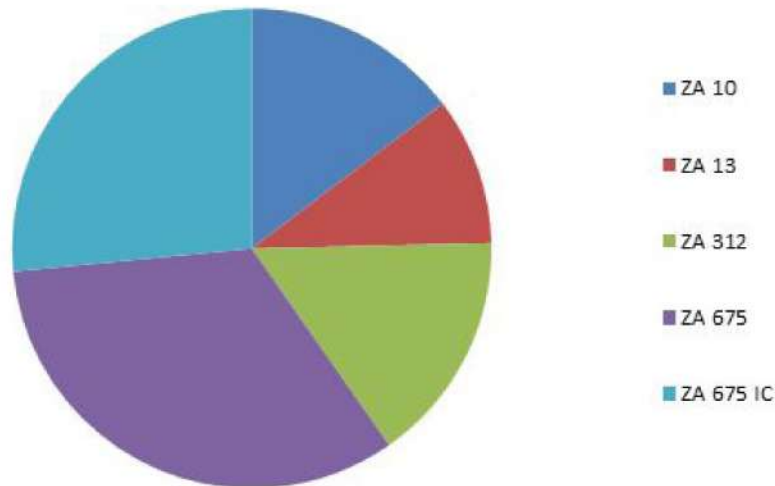
Luxembourg :

• Didrik et Fabienne van Zuylen
van_lux@hotmail.com

Visio permanence

Dans le cadre du plan « Rapprochement des familles », nous avons mis en place une permanence chaque semaine durant laquelle Maruchka Martin, notre assistante sociale, se rend disponible pour des conversations vidéo en langue des signes pour les parents sourds en demande et pour répondre à des questions d'ordre pratique (renseignements sur le fonctionnement de l'APEDAF, de l'aide pédagogique, des contributions forfaitaires...), d'orientation (recherche de psychologue avec connaissance de la langue des signes, d'interprète, de logopède...) ou d'ordre social. Et ce, selon votre mode de communication privilégié !

Ventes



Services piles pour nos membres

Zinc Air 10 (piles jaunes) : 2,50 /6
Zinc Air 13 (piles oranges) : 2,50 /6
Zinc Air 312 (piles brunes) : 2,50 /6
Zinc Air 675 (piles bleues) : 2,50 /6
Zinc Air 675 (spécial implant cochléaire) :
3,50 /6

En 2020, les ventes de piles s'élevaient à 422 plaquettes

Les activités en famille

07/03

Souper Spaghetti

04/10

Souper des familles
Grand Leez
(annulé)

A close-up photograph of a child's hands writing on a worksheet. The child is using a red pencil with white polka dots. The worksheet has a grid with blue lines and some red markings. A large, semi-transparent olive-green circle is overlaid on the center of the image, containing white text.

SOUTIEN
PEDAGOGIQUE
DES ENFANTS:
POUR UNE SOCIETE PLUS
INCLUSIVE

L'annonce du confinement en mars 2020 a obligé tout le service pédagogique à se réorganiser et à réfléchir afin de trouver des solutions pour poursuivre un accompagnement de qualité. La première chose mise en place est l'organisation de réunions hebdomadaires (au lieu d'une réunion toutes les 6 semaines).

- Ces réunions se sont rapidement révélées essentielles. Pour chacune:
 - moment d'échange d'informations concernant la situation sanitaire ;
 - moment où déposer ses craintes et doutes face à la situation particulièrement complexe et anxiogène du moment ;
 - réflexion sur les différentes options pour maintenir l'accompagnement du plus grand nombre de nos élèves ;
 - découverte, en équipe, des différents outils numériques disponibles et partage de nos expériences et observations ;
 - suivi et évaluation des différents projets d'accompagnement.

Rapidement, le mode d'accompagnement des élèves a été réfléchi. Il était en effet impossible de poursuivre le soutien pédagogique dans les mêmes conditions qu'auparavant.

Le premier constat est qu'il était impossible de travailler à distance avec des enfants en maternelle ou alors durant un temps très limité.

- Afin de maintenir un contact et un soutien pédagogique, les aides pédagogiques ont mis à profit les heures de soutien « perdues » pour préparer des exercices, signer des histoires, proposer des jeux à imprimer ou autres activités aux parents. Des moments en visioconférence étaient organisés afin de maintenir le lien entre les aides pédagogiques/enfant/parents. Circonstances idéales pour partager un moment autour d'une histoire ou d'une recette de cuisine (avec l'aide de maman ou papa).

- Pour les enfants plus âgés, l'accompagnement s'est fait au cas par cas : Certains élèves ont reçu du travail; certains avaient des rendez-vous en visio avec leur(s) enseignant(s) ; certains élèves étaient bien outillés numériquement, d'autres beaucoup moins ; les horaires de travail de certains parents ne permettaient pas à l'enfant de profiter de l'ordinateur/tablette ou smartphone quand il le voulait. D'autres n'avaient aucun moyen pour communiquer en visioconférence.

- A chaque situation, les aides pédagogiques ont adapté leurs horaires, leur travail, leurs exigences... Un exercice d'autant plus compliqué que certains enfants/parents ne semblaient pas motivés, intéressés ou concernés par le maintien du travail à distance. Alors qu'auparavant les aides pédagogiques accompagnaient en classe et/ou à domicile les élèves dans le travail donné par les enseignants, elles ont dû s'adapter et innover en préparant elles-mêmes le travail à proposer. De nombreuses périodes ont été utilisées à cette fin.

- La répartition hebdomadaire des heures d'accompagnement a donc été fortement modifiée. Une semaine ne ressemblait pas à l'autre. Les jours passant, les accompagnements se sont organisés et un nouvel horaire des accompagnements s'est mis en place. Les contacts avec les parents ont également évolué. Un plus grand nombre d'échanges par e-mail, de contacts téléphoniques pour les rassurer quant au suivi de leur enfant, plus de rencontres en visioconférence réalisées.

- Durant cette première période, les échanges avec le corps enseignant étaient rares. En juin 2020, lorsque les mesures sanitaires se sont légèrement assouplies, les aides pédagogiques sont retournées en classe/à domicile pour accompagner les élèves dont les parents avaient accepté leur retour à l'école. Une attention particulière a été mise pour que leur retour se passe dans les meilleures conditions mais aussi pour que les élèves puissent bénéficier du meilleur accompagnement possible et ce, malgré les différentes mesures sanitaires à respecter.
 - Respect des distances : problématique quand on travaille avec un jeune enfant. Astuces, travail adapté,
 - Port d'un masque transparent ou d'une visière pour que l'enfant puisse lire sur les lèvres....

L'éducation comme vecteur d'inclusion

En 1985, des parents de l'APEDAF créent un service d'aide pédagogique. Sa mission: accompagner l'apprentissage et la scolarité des élèves sourds ou malentendants dans les établissements d'enseignement ordinaire choisis par les parents. Ce service d'aide pédagogique est apporté à tous les niveaux scolaires (dès la maternelle à l'enseignement supérieur, en passant par la promotion sociale) et pour tous les réseaux d'enseignement confondus. À ce jour, ce service est opérationnel à Bruxelles et sur l'ensemble de la Région wallonne.



Lors du premier semestre 2020, 54 élèves ont été suivis dans 49 écoles.

8 élèves en maternelle;
 23 élèves en primaire;
 19 élèves dans le secondaire;
 2 élèves en spécialisé;
 2 élèves en promotion sociale.



Lors du deuxième semestre 2020, 51 élèves ont été suivis dans 50 écoles.

6 élèves en maternelle;
 25 élèves en primaire;
 16 élèves dans le secondaire;
 2 élèves en spécialisé;
 1 élève en graduat;
 1 élève en promotion sociale.

En mars, après la déclaration de pandémie de la COVID-19 par l'O.M.S., la suspension des cours a radicalement bouleversé le fonctionnement des écoles et par conséquent du service.

La majorité des élèves de maternelle et de primaire ne sont pas retournés à l'école avant la rentrée de septembre 2020 / 2021. Plusieurs d'entre eux ont conservé un contact de travail avec leur aide pédagogique : programmation d'exercices de révision et de renforcement en télétravail par Visio-réunion, ou en tête-à-tête individuel présentiel dans nos locaux ou les infrastructures des écoles.

Un soutien personnalisé

Heures d'accompagnement

Divers facteurs déterminent le nombre d'heures de soutien des élèves : niveau d'enseignement, vecteur de communication (LPC ou LSFB), degré d'autonomie de l'élève, ciblage des matières en fonction des aptitudes et des faiblesses, vigilance des enseignants et des autres élèves, disponibilité des aides pédagogiques en tenant compte de l'éloignement géographique des différents établissements où elles interviennent.

A l'école et/ou à la maison

L'essentiel du travail a lieu dans les classes : les explications et les traductions en LSFB, les codages en LPC ou AKA lèvent les altérations de la communication inhérentes à la surdité et donnent ainsi accès aux contenus des messages, dans le meilleur des cas à une compréhension en direct. Ces traductions et aides à la compréhension sont complétées par des explications, de la remédiation extrascolaire dans les locaux de l'école, aux domiciles des étudiants ou dans nos bureaux régionaux.

Moyens et aides à la communication

Le choix des moyens de communication et aides à la lecture labiale est adapté au projet des parents et aux besoins des enfants. Pour les élèves oralistes, l'aide consiste en un codage en LPC ou en AKA. Pour les élèves signants, l'aide sera plutôt une traduction simultanée des différentes disciplines en langue des signes.

Evaluations continues

Durant toute l'année scolaire, les différents projets d'accompagnement et leur évolution sont soumis à des évaluations continues en interne (réunions des aides pédagogiques) et en externe (réunions pluridisciplinaires avec les enseignants et autres intervenants). Les résultats scolaires obtenus en juin 2020 sont très satisfaisants.

En effet, la plupart des projets ont été maintenus et se soldent par le passage dans la classe supérieure pour 94% des élèves.

En juin, 4 élèves ont arrêté le suivi (fin des études secondaires, entrée à l'internat, orientation dans l'enseignement spécialisé,...) et 1 nouvel élève nous a rejoint en septembre.

Les activités para et extrascolaires

18/01

Animation autour du thème de la Galette des rois

15/02

Animation en classes par Christian Merveille

15/04

Sortie à la patinoire (annulée)

21/06

Fête de fin d'année (annulée)

08/08

Semaine d'animation « Fort Boyard & Zénitude » (annulée)

26/08

Sortie avec les élèves (annulée)

29/10

Animation avec les enfants (annulée)

Suite à la crise sanitaire, les activités para et extrascolaires n'ont pas pu avoir lieu malgré les efforts mis en place pour leur exécution dans le respect des règles sanitaires.



Les animations

« Bébé, Bambin Sourds Bouquinent »

Le projet « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent » est né d'une volonté de rassembler, de restaurer la communication entre parents et enfants et faire vivre un moment de partage autour de la lecture de contes bilingues.

Chaque mois, en partenariat avec les bibliothèques d'Anderlecht, d'Auderghem, de Schaerbeek et de Namur, des contes sont racontés et signés pour les tout-petits et les plus grands.

Le programme s'adapte aux enfants afin de proposer des histoires en adéquation avec leurs âges:

- Bébé Sourd Bouquine pour les plus petits: de 0 à 3 ans,
- Bambin Sourd Bouquine de 4 à 5 ans,
- Junior Sourd Bouquine pour les 6 ans et +

« Bébé, Bambin Sourds Bouquinent » est l'occasion de passer un moment divertissant dans une atmosphère enchantée et interactive. Les enfants découvrent au travers du monde des livres un univers invitant à l'imagination et à une autre manière de communiquer que par les mots. Si la langue des signes peut paraître inaccessible pour certains parents, les animations « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent » permettent d'apprivoiser ce moyen de communiquer dans un cadre moins classique que celui des établissements scolaires.

C'est aussi l'opportunité pour des parents et des proches d'enfants sourds ou malentendants de rencontrer d'autres parents qui souhaitent échanger dans un contexte plus informel.

Les animations sont gratuites, ouvertes à tous et permettent de sensibiliser aussi le public à la surdité et à la culture sourde.

L'année 2020 aura occasionné bon nombre de perturbations au projet BBSB. Les animations ont été suspendues à partir du mois de mars en raison des mesures sanitaires qui ne nous permettaient pas de continuer à proposer nos activités sereinement...

Pendant le confinement, les réunions se sont multipliées avec les conteurs afin de mettre en place une stratégie pour que les animations puissent être proposées aux familles d'enfants sourds et au public. Nous avons pris le temps d'étudier les nouvelles technologies pour pouvoir y adhérer pleinement. Il était important pour nous de briser l'isolement dans lequel les familles se sont retrouvées.

Pour 2021, nous nous sommes adaptés à ces nouvelles conditions, et proposons désormais nos séances à distance, par vidéos ! Pour plus d'informations, suivez-nous sur nos réseaux sociaux.

www.apedaf.be

Bébé, Bambin Sourds Bouquinent

2020

Dimanche 12 janvier - 10h30 & 11h15
Dimanche 2 février - 10h30 & 11h15
Dimanche 8 mars - 10h30 & 11h15
Dimanche 29 mars - 10h30 & 11h15
Dimanche 10 mai - 10h30 & 11h15
Dimanche 7 juin - 10h30 & 11h15
Dimanche 6 septembre - 10h30 & 11h15
Dimanche 4 octobre - 10h30 & 11h15
Dimanche 15 novembre - 10h30 & 11h15
Dimanche 13 décembre - 10h30 & 11h15

Bibliothèque Sésame
Boulevard Lambert, 200
1030 Bruxelles
Tél: 02/242 68 68

Avec le soutien de

Fédération Française de la Langue des Signes, Schaerbeek 1030, APEDAF, sésame, Loterie, FFLA APEDAF, Association des Parents d'Enfants Sourds et Malentendants



SENSIBILISATION
DU GRAND PUBLIC
ET DES AUTORITES
COMPETENTES :
POUR UNE SOCIETE PLUS JUSTE, PLUS
INCLUSIVE...

L'Éducation permanente au coeur de nos actions

Depuis 2007, l'APEDAF est reconnue comme association d'Éducation permanente.

Selon l'article 1er du décret du 17 juillet 2003, une organisation d'Éducation permanente a pour objectif de favoriser et de développer, principalement chez les adultes...

- Une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ;
- Des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ;
- Des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

Nous développons ces objectifs grâce à la participation citoyenne des parents d'enfants sourds et malentendants afin de faire évoluer les mentalités et favoriser l'émergence d'une société plus inclusive envers les personnes sourdes.

La sensibilisation



Campagne de sensibilisation

Chaque année, nous mettons sur pied une grande campagne de sensibilisation à la surdité. Ces campagnes touchent diverses thématiques et prennent des formes très variées. Leur diffusion s'effectue sur l'entièreté du territoire de la Fédération Wallonie- Bruxelles.



Interventions destinées au grand public

Il s'agit de communiqués de presse, d'interventions sous forme d'articles, d'interviews mais aussi de prises de parole lors de colloques, de conférences, de débats ou encore de participation à des salons, à des événements, à des manifestations, etc.



Formations/Séances de sensibilisation à la surdité

Nous proposons aux organismes qui nous sollicitent des sensibilisations à la surdité afin de parler de ce handicap fort méconnu et parler des difficultés rencontrées par les personnes sourdes. Ces séances peuvent avoir lieu dans des entreprises, des crèches, des communes, etc.



Atelier langue des signes

Cette année, l'atelier de langue des signes a été complet. Des changements positifs ont été comparés face à l'année dernière. Les cours ont été présentés par vidéo-conférence pour s'assurer de l'atteinte des objectifs de chacun.

Centre de documentation

Nous mettons à disposition du public de nombreux ouvrages sur la surdité et l'enfant sourd. Ceux-ci sont consultables sur notre site internet ainsi que ceux de certains partenaires mais aussi dans nos centres de documentation ouverts au public.

Chaque année des ouvrages viennent s'intégrer à la bibliothèque pour offrir davantage de choix aux familles et au grand public

Nos outils pédagogiques sont consultables et téléchargeables sur notre site internet www.apedaf.be

Vous pouvez également les recevoir en format papier chez vous.

Contactez-nous: info@apedaf.be

Centre de documentation de Bruxelles

Rue de Picardie 43 - 1140 Bruxelles

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

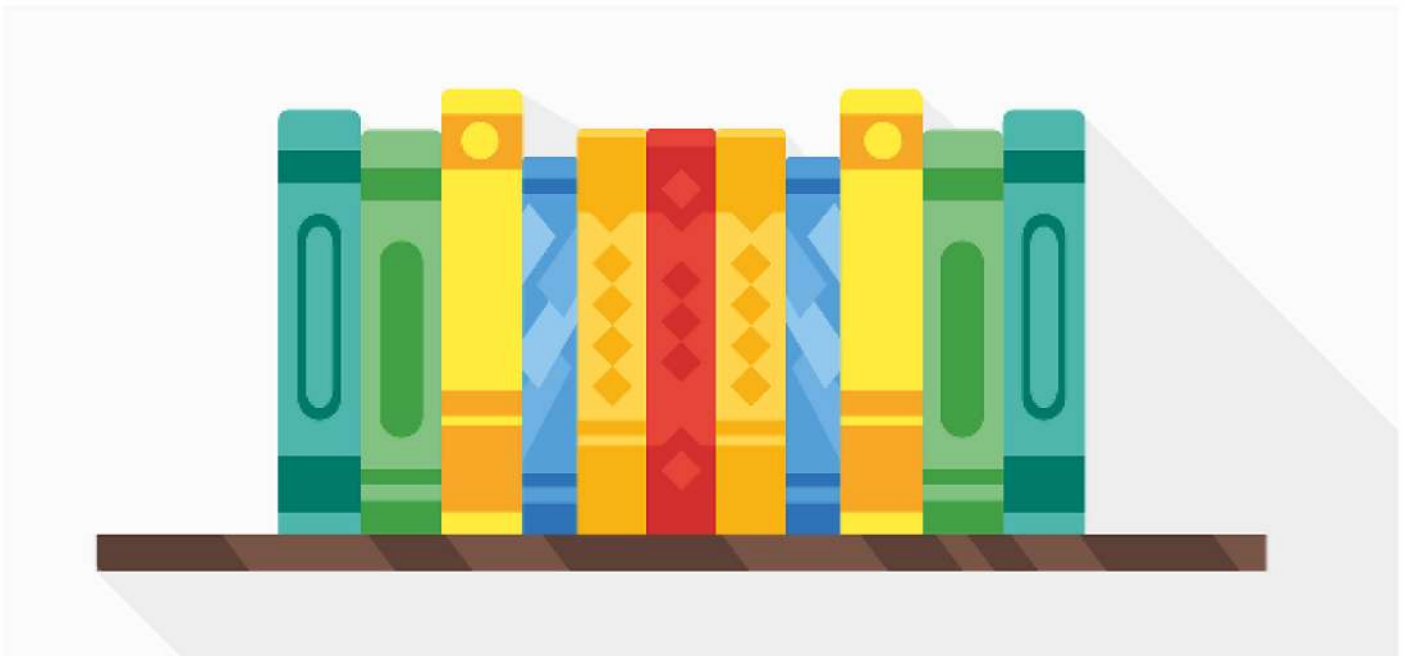
Plus d'infos: info@apedaf.be

Centre de documentation de Tournai

Boulevard Léopold, 56 bt.1 - 7500 Tournai

Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30

Plus d'infos: l.everaert@apedaf.be



La campagne 2020

Chaque année, l'APEDAF propose des sujets de campagne d'Education permanente qui sensibilisent le public de manière positive, en ciblant des effets à long terme.

Cette année, l'association a présenté sa nouvelle campagne sur les pollutions et nuisances sonores. Celles-ci entraînent des problèmes d'audition chez les jeunes, causés particulièrement par la musique. Il est primordial de mettre en exergue que l'analyse porte sur les dangers des nuisances sonores pour les sujets n'ayant pas de problèmes d'audition préexistants.

Nous nous sommes adressés aux personnes qui écoutent de la musique, autant dire une très grande partie de la population. Dès lors, nous nous sommes concentrés plus particulièrement sur la tranche d'âge de 15 à 35 ans.

Dans le cadre de l'Education permanente, nous avons eu pour objectifs avec cette campagne:

- Informer et sensibiliser aux différentes conséquences des nuisances sonores ;
- Aider à développer de nouvelles habitudes d'écoute de musique plus saines et respectueuses des oreilles de chacun ;
- Créer une prise de conscience afin de faire passer ce message de manière collaborative ;
- Faire en sorte que les risques de pertes auditives des jeunes diminuent.

Pour cela, nous avons diffusé notre message à différents publics relais tels que :

- les parents, pour informer leurs enfants dès le plus jeune âge ;
- les politiques, pour qu'ils mettent en place de nouvelles législations;
- les journalistes, pour que notre message soit relayé envers un plus large public.

Le risque pour la santé auditive des 15-35 ans est le plus élevé. Pourquoi ? Deux raisons existent et peuvent être complémentaires.

- La première est le manque d'informations disponibles et diffusées de manière large concernant les dommages qu'une trop longue écoute peut causer sur la santé de tous. En effet, "33% des 16-19 ans se disent non informés de l'impact du bruit sur la santé" (Adnet et Poupe, 2017). Lors d'une étude faite lors d'un festival, «28% des festivaliers pensent qu'écouter de la musique amplifiée à niveau élevé n'a pas d'impact sur la santé» (Adnet et Poupe, 2017). Ils ne sont pas conscients des conséquences néfastes d'une écoute intensive de la musique pour leur audition, que ce soit en utilisant des écouteurs/casques ou lors des événements.

- La deuxième est le cadre de vie de la population, particulièrement dans les villes et grandes agglomérations. «La pollution sonore n'est pas constituée que de bruits d'une intensité moyenne ou élevée. [...] Le bruit est omniprésent.» (Bernheim, 2015). En habitant hors de la campagne, les bruits ambiants de la ville deviennent automatiquement des bruits de fond à la vie de tous les jours. Ces bruits ne sont pas créés de manière volontaire par la population mais sont nécessaires au fonctionnement de la société (bruits de voitures, des passants dans la rue, travaux...).

Avec les différentes technologies utilisées de nos jours, l'utilisation d'écouteurs ou casques est de plus en plus requise, compte tenu de notre mode de vie. Cela pose problème dans le sens où, plus il y aura des bruits environnants, plus nous augmenterons le son de nos appareils afin de pouvoir entendre le contenu souhaité.

Ces constats ont pu appuyer la pertinence de notre slogan «Tu écoutes de la musique, attention aux risques!»

**TU ÉCOUTES DE LA MUSIQUE,
ATTENTION AUX RISQUES !**



Contactez-nous:
021644.66.77

education.permanente@apedaf.be



Association des Parents d'Enfants
Déficients Auditifs Francophones



Wallonic



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



RÉGION DE
BRUXELLES-CAPITALE



FLAMANDE



GERMANOPHONE



PROVINCE DE
LUXEMBOURG



Wallonie
familles santé handicap
AVIO



Loterie
Nationale



Cochlear



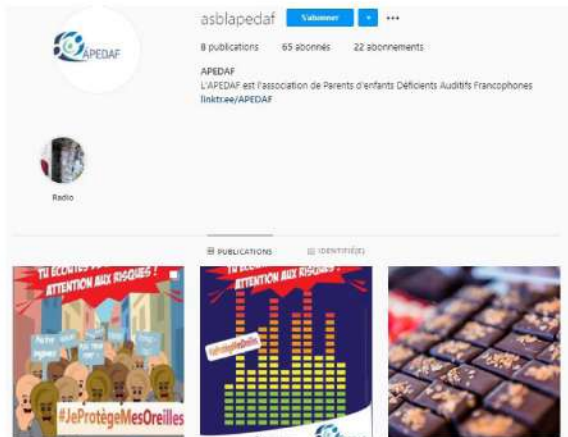
CLPSHO



JBL

ER: APEDAF asbl - Rue de Flandre 43, 1140 E-say, W. desregres 04.85.27.5670 N° de compte en banque: BE02 0070 6356 0340 RPM BRUXELLES
www.apedaf.be info@apedaf.be © APEDAF

Nos outils de campagne



Création d'un compte Instagram pour toucher un public plus jeune (moins de 25 ans) que sur nos comptes Facebook (25-55 ans) et Twitter (25 - 55 ans)



Création et distribution de bouchons d'oreilles siglés APEDAF



Brochures sur la thématique, reprenant des conseils et des informations sur la surdité précoce, les acouphènes...



Affiches générales sur la thématique (3 différentes, les 2 ci-dessus et celle en page 27) avec des messages percutants ayant comme slogan « Tu écoutes de la musique, attention aux risques ! »



Notre campagne en chiffres

380

Réactions sur nos réseaux sociaux

150

Affiches imprimées

4

Apparitions radiophoniques (Radio Panik, Arabel, RCF Radio, Equinoxe FM)

500

Brochures imprimées

1000

Nombre de bouchons

52 925

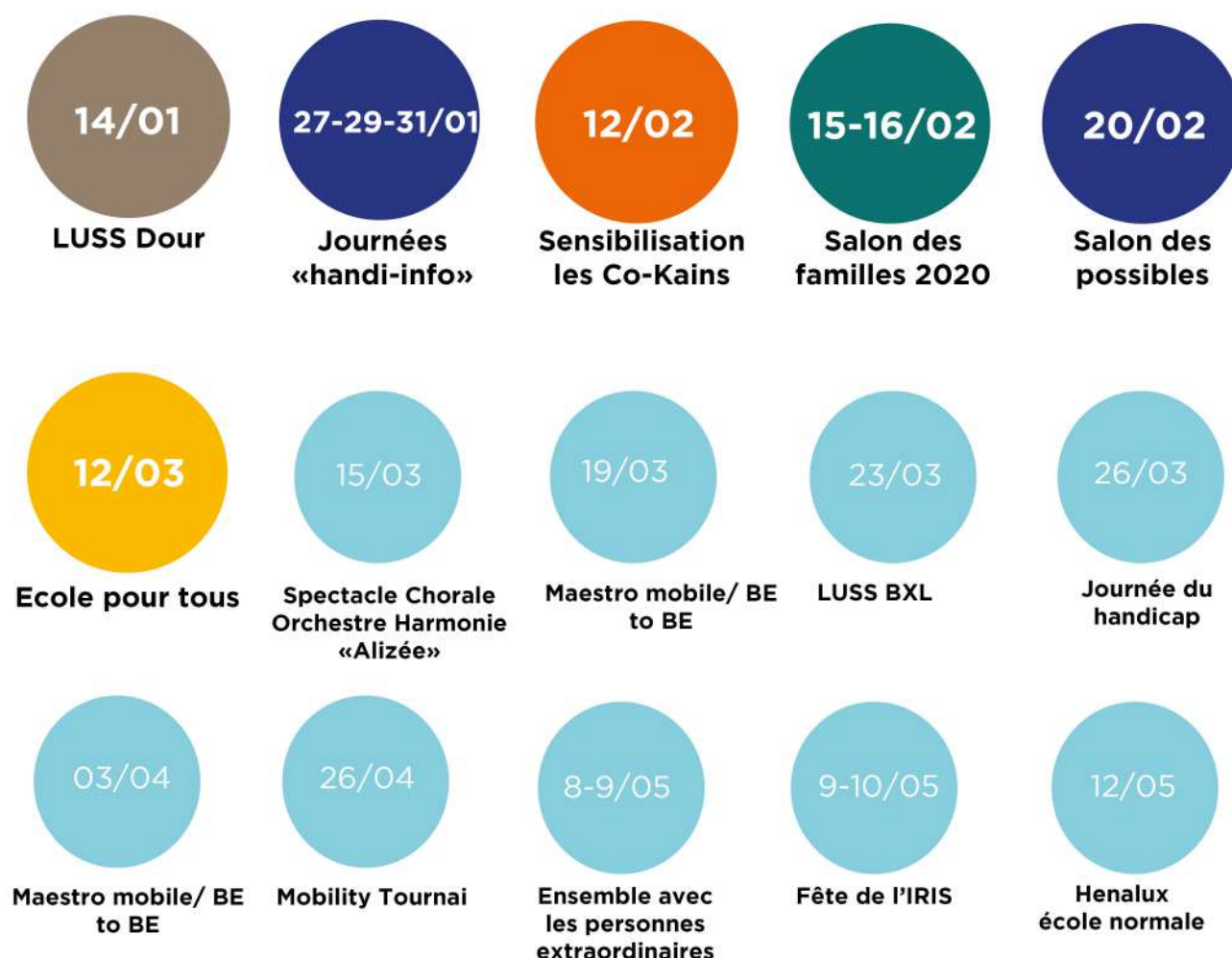
Nombre de personnes touchées sur Facebook

Telle que décrite dans la présentation, la situation sanitaire a bouleversé notre campagne mais ne nous a pas empêché de la lancer tel que convenu. En effet, nous avons concentré nos efforts sur la diffusion de nos messages via les réseaux sociaux et les radios, comme vous avez pu le voir avec nos chiffres sur la page précédente. Pour ce qui est des bouchons, des affiches et des brochures, nous continuerons de les proposer dans le futur lors d'animations, sensibilisations ou lors de nos présences pendant les festivals. Le thème de notre campagne sera toujours d'actualité car le soin apporté à notre audition doit être constant.

Interventions destinées au grand public

Stands lors d'événements

La plupart des événements ont été annulés en 2020. Les événements en bleu clair sont ceux qui ont été annulés suite aux circonstances de la COVID-19 et dans le respect des mesures de sécurité. Cependant, nous en avons profité pour développer de nouveaux partenariats. Nous avons également profité du temps qui s'est libéré pour préparer de nouveaux contenus d'animations pour les futures sensibilisations.





Les sensibilisations et formations à la surdité

Depuis de nombreuses années, l'APEDAF propose des sensibilisations et formations aux personnes désireuses de découvrir le monde de la surdité. Celles-ci se construisent autour d'activités, de petits exercices et de mises en situation dynamiques, pratiques et participatives. Lors de ces sensibilisations/formations, nous abordons différents aspects de la surdité: les différents types, degrés et causes de surdité, le fonctionnement de l'oreille, les différentes aides techniques et prothèses auditives disponibles, les moyens de communication à privilégier avec les sourds et les bons comportements à avoir. De manière ludique et visuelle, ces différents aspects de la surdité sont présentés, permettant ainsi de mieux comprendre les difficultés rencontrées par ces personnes au quotidien.

Ce service est offert à tout organisme, association ou groupe qui en exprimerait le besoin ou l'envie. Une sensibilisation peut être spécifiquement adaptée et organisée sur demande. Ces séances sont assurées par l'animatrice, les chargées de projets, l'assistante sociale ou les aides pédagogiques en fonction du type de structure faisant appel à nous. Par ailleurs, les différents services pédagogiques assurent les sensibilisations dans les écoles fréquentées par les élèves suivis par l'APEDAF.

En 2021, une réflexion sur la stratégie de diffusion sera réalisée pour en augmenter la visibilité et envisager des sensibilisations au grand public via webinaire.

Sensibilisations à la surdité et formations en 2020

La crise sanitaire de 2020 ne nous a pas permis d'offrir ces services. Nous reprenons du service dès 2021, en réfléchissant sur les atouts des vidéo-conférences ou webinaraires !

A close-up photograph of a person's arm, likely a barista, with visible tattoos and two watches. The person is holding a beaded bracelet. In the foreground, there is a striped paper cup, a glass jar filled with nuts, and a wooden pestle. A large, solid pink circle is overlaid on the center of the image, containing the word "COLLABORATIONS" in white, uppercase, sans-serif font.

COLLABORATIONS

Les associations dont nous sommes membres



CAWAB



FFSB



EURO-CIU



CLPS HO



Info sourds BXL



Grandir ensemble



Plateforme annonce



Telecontact



LUSS



RDB Santé



**Commission communale
Accueil du Temps Libre-Evere**



CCIPH

Les partenariats en 2020

Pour l'APEDAF, les partenariats sont essentiels. Non seulement ils permettent de mettre sur pied des projets de qualité mais ils soudent aussi le réseau associatif. Nous sommes donc en permanence à la recherche de nouvelles collaborations afin d'unir le monde de la surdité et du handicap pour faire avancer les droits des personnes sourdes et malentendantes. En unissant nos forces et en mettant à profit nos compétences particulières nous pourrions ensemble faire évoluer les mentalités et créer une société plus ouverte à la différence.



Acces RTBF.be



CREE asbl



CFLS asbl



**SAJ SAI
Tournai**



KAP'Signes



Auris Viva asbl



LPC Belgique



CPAS Mouscron



**Centre
Comprendre et
Parler**



Le Triangle Wallonie



IRSA



Saphir asbl



CMAP asbl



AVIQ



O.N.E



**Commune
d'Evere**



Hospichild



PHARE



EDIC



ABBET



APEF



COCOF



**Commune
d'Uccle**



**Commune de
Woluwe Saint Pierre**



Ekhôsport

A collection of coins and a bundle of straw. The background is dark, and the foreground is filled with numerous coins, including pennies and nickels, scattered across the surface. In the upper left corner, there is a bundle of dried straw or hay, tied together with a piece of twine. A large, teal-colored circle is overlaid on the center of the image, containing the text.

ACTIONS DE RECOLTE DE FONDS

La générosité au service de la surdité

Opération «Tous à l'école !» 2020

L'Opération «Tous à l'école» (ancienne Opération Souris) consiste en une vente de chocolats qui se déroule chaque année en février sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et plus spécifiquement dans toutes les communes où vivent les familles d'enfants sourds aidées par l'asbl. Elle vise à couvrir les frais de fonctionnement inhérents au service d'aide pédagogique de notre association. L'APEDAF doit également assumer la charge salariale non-couverte par les pouvoirs subsidiaires. Les enjeux financiers de l'opération sont dès lors capitaux pour éviter les clivages sociaux entre les familles qui font appel au service d'aide pédagogique de l'APEDAF. En 2021 pour redonner du dynamisme à ce projet, toutes les équipes seront mises à contribution pour développer un module de vente en ligne.



Opération Solidarité 2020

Comme chaque année, l'APEDAF a réalisé son Opération Solidarité : une vente de pralines au profit des enfants sourds et malentendants. Les bénéfices de cette Opération de Solidarité sont intégralement dédiés à l'inclusion des enfants sourds en enseignement ordinaire. Ceux-ci ont besoin d'une aide pédagogique qui les accompagne durant leur parcours scolaire. Ce soutien favorise leur réussite scolaire, mais il a aussi un coût élevé ! La mise en œuvre de cette opération sera revue en 2021 et ce afin de toucher davantage les grandes sociétés.

Don de matériel de la part de JBL

D'autres événements n'ont pas pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire.

Merci à vous et à tous nos donateurs privés !



Les pouvoirs subsidiaires de l'APEDAF en 2020

En cette année de pandémie, l'équipe de recherche de fonds s'est attelée à diversifier les sources de financement afin de pouvoir remettre un budget à l'équilibre, ajusté suite à la situation Covid-19. Plusieurs démarches ont été réalisées en ce sens. Nous remercions chaleureusement les différents ministères présentés ici.

Nous vous remercions de croire en la valeur de nos projets en faveur des enfants sourds et de leurs familles.

Un soutien financier mais surtout une confiance qui nous va droit au cœur.

Sponsor
Cochlear



Région Wallonne

Ministre président Gouvernement Wallon
Ministère de l'emploi de la Région Wallonne



Fédération Wallonie-Bruxelles

Ministère de la culture
Ministère de l'enseignement
Egalité des chances
Loterie Nationale
Ministre président de la Fédération
Wallonie- Bruxelles.



Communes

Ville de Bruxelles
Les communes de :
Evere
Namur
Tournai
Flobecq
Betrix
Mouscron
Quaregnon
Libramont

Région Bruxelles-Capitale

Ministère de l'emploi
Bruxelles mobilité
Commune de Woluwe Saint-Lambert



Provinces

Province du Hainaut
Province du Luxembourg

Fondations et associations

Fondation Reine Paola / Projets sociétaux
Centre local de Promotion de la santé du Hainaut
occidental ASBL
Equal Bruxelles



COMPTES
ET BILAN

5
5
331

Star

Co

Compte de résultats 2020

II. COMPTES DE RESULTATS 2020

CHARGES	BUDGET 2020	REALISE 2020	PRODUITS	BUDGET 2020	REALISE 2020
1. ACTIVITES					
PRODUCTION	7 000,00 €	9 075,15 €	PRODUCTION ET PUBLICATION	550,00 €	104,34 €
ACTIVITES D'AUTOFINANCEMENT	30 469,60 €	27 149,60 €	SUBSIDES PUBLICATIONS	87 600,00 €	66 956,00 €
PILES	2 030,00 €	1 224,07 €	ACTIVITES D'AUTOFINANCEMENT	1 100,00 €	681,68 €
			PILES	3 000,00 €	
VARIATION DES STOCKS		-362,50 €	AUTRES RECETTES		
TOTAL	39 499,60 €	37 086,32 €		92 250,00 €	67 742,02 €
2. FONCTIONNEMENT					
SERVICES ET BIEN DIVERS/ ANIMATION	110 542,23 €	92 064,25 €	SERVICES ET BIEN DIVERS		
			ANIMATION	4 500,00 €	1 235,00 €
			INFORMATION	2 500,00 €	1 437,90 €
			SUBSIDES ACTIVITES PR ANIMATION ET INFORMATION		14 000,00 €
			SUBSIDES ACTIVITES ED. PERM	21 813,50 €	22 140,70 €
			SUBSIDES ACTIVITES AMPH et AUTRES	15 000,00 €	56 950,00 €
			SUBSIDES EXTRA	33 100,00 €	4 267,00 €
			SUBSIDES FORFAIT DE BASE ED. PERM	10 906,75 €	10 906,75 €
			COTISATIONS + CONTRIBUTIONS FORF +DONS	83 773,33 €	79 289,97 €
BBSB	7 000,00 €	1 921,30 €	SUBVENTIONS PR BBSB	7 000,00 €	1 871,30 €
FRAIS DE PERSONNEL	365 336,28 €	362 766,39 €	FRAIS DE PERSONNEL		
	35 451,75 €	40 637,44 €	ACS	324 006,63 €	315 403,97 €
	51 208,31 €	51 707,17 €	FBIE	15 150,00 €	15 150,00 €
	544 878,85 €	521 818,21 €	EDP	61 219,89 €	61 757,89 €
	20 031,31 €	20 918,30 €	APE	377 806,08 €	362 167,22 €
			MARIBEL SOCIAL	18 751,00 €	16 934,50 €
AUTRES CHARGES (Assurances)* Provision pécule de vacances		15 223,60 €	SUBSIDES NON MARCHAND	111 024,31 €	118 007,30 €
			COMPLEMENT FBIE	3 584,61 €	3 430,99 €
			AUTRES SUBS COM. FRANC (Augmentation Barémique)		
AMORTISSEMENT, REDUCTION DE VAL ET PROVISION	2 609,59 €	1 235,52 €	AMORTISSEMENT, REDUCTION DE VAL ET PROVISION		
AUTRES CHARGES	7 600,00 €	5 991,96 €	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		
TOTAL	1 144 658,32 €	1 114 286,14 €		1 090 136,10 €	1 085 297,93 €
3. DIVERS					
CHARGES FINANCIERES	250,00 €	866,53 €	PRODUITS FINANCIERS	150,00 €	2 186,19 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 562,07 €	PRODUITS EXCEPTIONNELS		483,75 €
TOTAL	250,00 €	3 428,60 €		150,00 €	2 679,94 €
TOTAL COMPTES CLASSE 6	1 184 407,92 €	1 154 801,06 €	TOTAL COMPTES CLASSE 7	€ 1 182 536,10	€ 1 155 719,89
RESULTAT		-€ 1 871,82			€ 918,83

Compte de résultats 2020

I. Bilan 2020			
ACTIF		PASSIF	
Immob. corporelles	1 637,16	Capitaux propres	30 354,76
231000 Mat. & équip. pédag./anim.	28 778,75	1400 Résultats reportés	29 435,93
231900 Amort. actés	-27 141,59	1420 Résultat de l'exercice	918,83
Immob. financières	27 864,00	Provisions	51 984,42
280000 Immob. financières	31 162,00	1630 Provisions pr charges	17 771,01
280009 Reduction de val imm fin	-3 298,00	1631 Provision pour charges salariales	23 398,39
288000 Cautionnements versés (Dépôts de Garantie)		165000 Provision pour autres risques et charges	10 815,02
		Dettes à plus d'un an	61 847,63
3400 Stocks	1 300,50	178000 S/préavis non prestés	
		179000 Dettes diverses à plus d'un an	61 847,63
Créances à un an au plus	97 333,99	Dettes à un an au plus	188 320,76
400000 S/ventes & prest. de serv.	637,94		
413003 SUBSIDES Activité2s EP	-3 227,85	440000 S/achats de biens et services	31 365,80
413005 Autres services de la com française	2 250,00	444000 Facture à recevoir	8 091,06
413006 Subsidés Egalité des chances	4 800,00	Dettes fiscales, salariales et sociales	
413008 Subv Fédération Wallonie-Bxl	2 500,00	453000 Précompte professionnel à payer	68,22
413010 Cabinet Ministre intégration sociale	10 000,00	454000 ONSS à payer	148 795,68
413302 Actiris	27 285,32	456000 Pecules des vacances	
413303 Forem	30 511,08	480000 Autres dettes	
413304 Maribel social	1 539,50		
413600 Loterie Nationale	19 000,00		
413900 Autres	2 038,00		
Placements trés. & val. disp.	207 297,82		
550000 Banque compte courant	65 750,21		
551000 Banque compte épargne Cigale	1 595,21		
554000 Banque comptes Tournai	31 661,17		
555001 Compte d'épargne short	1 583,65		
555002 Garantie locative Tournai	1 803,51		
557000 Compte d'épargne Plus/BNP	100 244,33		
558100 Garantie Locative Wallonie	925,65		
558200 Garantie Locative Evere	3 668,45		
570002 Caisse Tournai	38,96		
570003 Caisse bureau Bxl	26,68		
Comptes de régularisation	2 746,46	Comptes de régularisation	5 672,36
490000 Charges à reporter		492000 Charges à imputer	
491000 Produits acquis	2 746,46	493000 Produits à reporter	5 672,36
TOTAL ACTIF	338 179,93	TOTAL PASSIF	338 179,93

Comptes annuels 2020

201				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0418.527.581	P.	U.	D.	A-asbl 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: **APEDAF**

Forme juridique: **ASBL**

Adresse: **Rue Picardie**

N°: **43**

Code postal: **1140**

Commune: **Evere**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Bruxelles, francophone**

Adresse Internet¹:

Numéro d'entreprise **0418.527.581**

DATE **21-11-14** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS (2 décimales)**²

approuvés par l'assemblée générale ³ du **26-05-21**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01-01-20** au **31-12-20**

Exercice précédent du **01-01-19** au **31-12-19**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~⁴ identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: **14**
objet: 6.1.1, 6.2, 6.5, 6.6, 7, 8

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

¹ Mention facultative.

² Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

³ Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.

⁴ Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES ET
DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation

CARGNELLO Dominique Joseph

Rue du Rhin 36, 6700 Arlon, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

PONCELET Julien Claude

Rue des Cerisiers 77, 6790 Aubange, Belgique

Fonction : Administrateur

THIRY Michel

Rue de la Brainette 10, 7090 Braine-le-Comte, Belgique

Fonction : Administrateur

RIOUX Edith

Route de Blocry 49, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique

Fonction : Administrateur

MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT

Mentions facultatives:

- dans le cas où des comptes annuels ont été vérifiés ou redressés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission:
 - A. La tenue des comptes de l'association ou de la fondation,
 - B. L'établissement des comptes annuels,
 - C. La vérification des comptes annuels et/ou
 - D. Le redressement des comptes annuels.

- si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>29.501,16</u>	<u>30.568,68</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	1.637,16	2.872,68
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	1.637,16	2.872,68
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	27.864,00	27.696,00
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>308.678,77</u>	<u>303.083,97</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	1.300,50	938,00
Stocks		30/36	1.300,50	938,00
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	97.333,99	68.908,46
Créances commerciales		40	637,94	102,50
Autres créances		41	96.696,05	68.805,96
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	207.297,82	228.198,64
Comptes de régularisation		490/1	2.746,46	5.038,87
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	338.179,93	333.652,65

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15	<u>30.354,76</u>	<u>29.435,93</u>
Fonds de l'association ou de la fondation	6.2	10		
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés et autres réserves	6.2	13		
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)		14	30.354,76	29.435,93
Subsides en capital		15		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	6.2	16	<u>51.984,42</u>	<u>55.984,42</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	51.984,42	55.984,42
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163	41.169,40	41.169,40
Autres risques et charges		164/5	10.815,02	14.815,02
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise		167		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>255.840,75</u>	<u>248.232,30</u>
Dettes à plus d'un an	6.3	17	61.847,63	61.847,63
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	61.847,63	61.847,63
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	188.320,76	180.939,35
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	39.456,86	47.063,27
Fournisseurs		440/4	39.456,86	47.063,27
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	148.863,90	133.876,08
Impôts		450/3		
Rémunérations et charges sociales		454/9	148.863,90	133.876,08
Autres dettes		48		
Comptes de régularisation		492/3	5.672,36	5.445,32
TOTAL DU PASSIF		10/49	<u>338.179,93</u>	<u>333.652,65</u>

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute		9900	1.021.968,08	974.880,47
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires ⁵		70	70.414,92	91.122,24
Cotisations, dons, legs et subsides ⁵		73	1.080.257,59	1.036.878,85
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers ⁵		60/61	131.071,87	155.422,98
Rémunérations, charges sociales et pensions		62	1.013.073,11	957.405,10
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.235,52	2.411,22
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)		631/4		304,50
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)		635/9		11.000,00
Autres charges d'exploitation		640/8	5.991,96	7.059,55
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation		9901	<u>1.667,49</u>	<u>-3.299,90</u>
Produits financiers	6.4	75/76B	2.679,94	8.406,31
Produits financiers récurrents		75	2.186,19	1.009,65
Produits financiers non récurrents		76B	493,75	7.396,66
Charges financières	6.4	65/66B	3.428,60	604,12
Charges financières récurrentes		65	866,53	157,32
Charges financières non récurrentes		66B	2.562,07	446,80
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		9903	<u>918,83</u>	<u>4.502,29</u>
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat		67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice		9904	<u>918,83</u>	<u>4.502,29</u>
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		9905	<u>918,83</u>	<u>4.502,29</u>

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	30.354,76	29.435,93
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	918,83	4.502,29
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	29.435,93	24.933,64
Prélèvement sur les capitaux propres: fonds, fonds affectés et autres réserves	791		
Affectations aux fonds affectés et autres réserves	691		
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	30.354,76	29.435,93

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	40.181,68
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169		
Cessions et désaffectations	8179	11.402,93	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	28.778,75	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8259P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8329P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	37.309,00
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	1.235,52	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309	11.402,93	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	27.141,59	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	<u>1.637,16</u>	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	8349	1.637,16	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	xxxxxxxxxxxxxxx	31.162,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365		
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	8385		
Autres mutations	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	31.162,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	xxxxxxxxxxxxxxx	3.466,00
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485	168,00	
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525	3.298,00	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(28)	<u>27.864,00</u>	

ETAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	61.847,63
DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	891	
Autres emprunts	901	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation		
Dettes financières	8922	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	892	
Autres emprunts	902	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation	9062	

RÉSULTATS

PERSONNEL

Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein ..

Codes	Exercice	Exercice précédent	
9087	23,1	22,0	
PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE			
Produits non récurrents	76	493,75	7.396,66
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		
Produits financiers non récurrents	(76B)	493,75	7.396,66
Charges non récurrentes	66	2.562,07	446,80
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)		
Charges financières non récurrentes	(66B)	2.562,07	446,80
RÉSULTATS FINANCIERS			
Intérêts portés à l'actif	6502		

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation:

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ASSOCIATION OU LA FONDATION A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent					
Nombre moyen de travailleurs	100	5,0	34,5	23,1 (ETP)	23,2 (ETP)
Nombre d'heures effectivement prestées	101	6.357	27.334	33.691 (T)	31.178 (T)
Frais de personnel	102	204.352,22	786.345,47	990.697,69 (T)	971.951,86 (T)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	5	35	22,9
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	5	32	21,5
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113		3	1,4
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120		3	1,5
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202		3	1,5
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	5	32	21,4
de niveau primaire	1210		1	0,6
de niveau secondaire	1211	1	2	2,0
de niveau supérieur non universitaire	1212	4	25	16,2
de niveau universitaire	1213		4	2,6
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	5	35	22,9
Ouvriers	132			
Autres	133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
ENTRÉES				
Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice				
	205		3	1,5
SORTIES				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice				
	305		2	1,0

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'association ou la fondation	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	1	5831	22
Nombre d'heures de formation suivies	5822	20	5832	463
Coût net pour l'association ou la fondation	5823	890,51	5833	14.008,49
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'association ou la fondation	5843		5853	

RÈGLES D'ÉVALUATION

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles supérieures à 500€ sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition ou coût de revient, y compris les frais accessoires et T.V.A. non déductible.

Les frais d'entretien et de grosses réparations sont pris en charge par l'exercice ou son prélevés sur les provisions déjà constituées à cet effet. Ils ne sont constitutifs d'immobilisés que dans les cas estimés exceptionnels par le Conseil d'Administration.

Pour les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps, les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire et débutent l'année de la prise en compte, et sont calculés par années complètes. Ils sont pratiqués pour la première fois l'année de l'acquisition de l'immobilisé et pour la dernière fois l'année précédant sa sortie.

Les taux annuels suivants sont appliqués :

-Installations et machines : 5 à 10 ans

-Mobilier : 5 à 10 ans

-Matériel roulant : 5 ans

-Matériel informatique : 3 à 5 ans

-matériel en leasing : durée du contrat

Pour les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps, des réductions de valeur sont pratiquées en cas de dépréciation durable. Elles peuvent être réévaluées.



PROJETS 2021

De grands chantiers restent d'actualité pour 2021

En 2021, bien que nous arrivons au terme du plan de développement réalisé en 2018, ses lignes directrices seront toujours d'actualité.

Dès lors, l'amélioration de la notoriété de l'APEDAF se déclinera en plusieurs domaines:

- Le rapprochement des parents tel que décrit de manière explicite au début du document participe à l'essence même de nos actions, de notre histoire associative. Celles-ci doivent rester en accord avec les préoccupations de nos parents membres. Une attention particulière doit y être donnée. De nombreux projets verront le jour pour permettre de créer des liens en toute simplicité. (Brunch, capsule parents sur Facebook, etc)
- Le développement du membership touche bien sûr le rapprochement des parents mais apporte également une ouverture vers le monde associatif et vers une société inclusive qui a à cœur la participation des personnes sourdes à la citoyenneté. La famille élargie de l'enfant sourd ou malentendant, les associations et toutes les personnes qui sont touchées par ces enjeux d'inclusion ont la possibilité de prendre part à ce développement
- Le développement des partenariats s'inscrit dans une réflexion inclusive non seulement pour nos campagnes de sensibilisation à la surdité mais également pour prendre part à des enjeux de cohésion sociale comme l'APEDAF le fait depuis de nombreuses années. Toucher de nouveaux partenaires communaux, régionaux, belges et Européen, c'est le challenge que l'association se donne.
- Continuer de promouvoir l'asbl fait également partie des objectifs poursuivis afin que les familles d'enfants sourds et malentendants, qu'elles soient précarisées ou non, puissent avoir accès à nos services. (Vidéo de promotion de l'APEDAF, capsule sur Facebook, Instagram, etc.)
- Le rapprochement avec les médias et les politiques s'inscrit dans la volonté d'informer et de sensibiliser à la surdité, mais surtout de déconstruire les préjugés et de défendre les demandes et intérêts des parents d'enfants sourds et malentendants concernant leur vécu auprès des instances.
- Le numérique prendra une part de plus en plus importante pour l'asbl. Nous développerons des réseaux sociaux comme Instagram. Le marketing digital sera développé pour toucher d'avantage le grand public.
- L'amélioration de la structure de l'asbl concernera ces points en 2020-21 :
 - Réaliser une charte de bonne gouvernance
 - Diversifier nos services en développant nos services en faveur des enfants CODA, demande d'agrément ONE, etc
 - Diversifier nos sources de financement (cellule Recherche de fonds)
 - Dès 2021, la création un comité stratégique sera mise en place. Il participera à la détermination de la stratégie de l'asbl et le suivi de sa mise en oeuvre pour une APEDAF plus forte et plus engagée auprès de nos membres et de nos différents partenaires.

Une attention particulière sera portée à la représentativité de ce comité.

Celui-ci sera constitué de

un parent-membre ;

un partenaire institutionnel membre de l'APEDAF

un représentant des aides pédagogiques

un représentant des coordinateur·trices

un représentant du service social

un représentant EP/communication

un représentant comptable

un membre du CA

Il aura pour mission de proposer au CA et à la direction de nouvelles priorités et projets pour la pérennité de l'asbl.

Un appel à candidature sera lancé en mai 2021, celui-ci invitera les parents, le personnel ainsi que les partenaires à poser leur candidature. Le comité rendra des avis consultatifs à la demande du conseil d'administration.

Accompagner les parents

Notre grand plan de rapprochement des familles se poursuivra en 2021. Nos objectifs sont toujours de:

- Renforcer les liens
- Répondre aux besoins des parents et comprendre leurs attentes
- Créer une communauté de parents basée sur la solidarité et l'échange et demander aux parents d'agir comme ambassadeurs afin de faire connaître les projets de l'ASBL
- Aller à la rencontre de nouveaux parents et les accompagner le plus tôt possible dans la découverte de la surdité de leur enfant
- Développer des partenariats
- Augmenter notre visibilité par notre présence lors de salons, la réalisation d'animations en extérieur,...

Ces objectifs se concrétiseront donc au travers de divers projets...

Les animations BBSB

L'année 2020 aura connu pas mal de perturbations et le projet BBSB a lui aussi été impacté par celles-ci. Pour 2021, les animations ont repris de manière distancielle via visio-conférence. Restez au courant en vous abonnant à notre page Facebook.

Bonne nouvelle ! Après plus de 23 ans d'octroi de subsides sur base annuelle, la FWB nous propose une convention pluriannuelle pour notre projet BBSB ! Voilà une bonne occasion de rassurer les participants et différents acteurs du projet.

Le Pack Parents

Le Pack parents sera distribué afin de pouvoir répondre aux besoins des parents d'être accompagnés par des professionnels dans le parcours de la découverte de la surdité de leur enfant, nous souhaitons mettre en place un dispositif qui leur permette de prendre connaissance de l'existence d'associations telles que la nôtre dans les plus brefs délais, qui suivent l'annonce de la surdité. Nous réceptionnerons bientôt le produit final et mettrons en place une stratégie pour le diffuser le plus largement possible auprès des nouveaux parents d'enfants sourds.

Les objectifs sont d'améliorer la notoriété de l'APEDAF en touchant de nouveaux parents mais aussi de :

- Donner des informations claires et synthétiques sur notre ASBL
- Donner une image positive de l'ASBL aux parents afin qu'ils aient envie de revenir
- Inciter les parents à nous suivre sur les réseaux sociaux
- Promouvoir le relais d'informations de parents à parents
- Promouvoir le relais d'informations exhaustives liées à la surdité de professionnels à parents

Le développement de la stratégie digitale

La réalisation de capsules vidéo pour apporter des informations, liées à la surdité, sera régulière. Les objectifs sont multiples : mieux communiquer, utiliser la vidéo pour que notre message soit diffusé de manière plus dynamique,...

Nous comptons aussi développer notre communication avec les réseaux sociaux.

Mettre à jour le site internet pour le rendre plus inclusif est aussi dans nos objectifs. Une vidéo de présentation sera également réalisée.

Ces projets pourront s'inscrire à court et moyen termes.

La Mallette inclusive en crèche

Cette mallette inclusive permettra d'accompagner tout intervenant intégrant un enfant sourd ou malentendant dans sa structure.

Nous avons imaginé cet outil sous forme de mallette reprenant diverses brochures ainsi qu'un guide pour encourager l'inclusion et favoriser l'accessibilité des enfants sourds & malentendants dans les milieux d'accueil de la petite Enfance. Nous avons travaillé à l'élaboration du guide et des brochures à inclure au sein de la mallette. Ce projet arrive à son terme en ce début d'année 2021 et bientôt, les mallettes seront distribuées largement au sein des crèches « ordinaires » auxquelles nous proposerons également un accompagnement via des sensibilisations. Elles seront donc diffusées en 2021.

Notre forum des parents

Nos forums remportent un tel succès que de nombreuses personnes souhaitent y adhérer, qu'il s'agisse de professionnels du domaine médical, de journalistes, de proches d'enfants sourds, d'ASBL, de jeunes étudiants, etc. Dans le souci de préserver l'intimité des parents d'enfants sourds et de garantir le respect à la vie privée, nous avons ouvert en ce début 2021, un nouveau forum destiné à tout public. Certaines de leurs demandes pourront directement être transférées dans les forums parents, par le biais de l'APEDAF.

Le Guide des parents

Le guide des parents sera remis à jour et des capsules d'informations seront ajoutées sur le site.

Le Groupe de parole

Cette année nous mettrons sur pied un groupe de parole «Les parents papotent» à l'attention des parents d'enfants sourds. Nous espérons sincèrement qu'il permettra de renforcer les liens entre les parents et notre ASBL.

Le service parents-relais

Depuis 1999, l'équipe de parents-relais accompagne et épaulé les parents dès l'annonce de la surdité de leur enfant et se tient à la disposition des familles à tout moment de leur vie. Ces parents-relais agissent en étroite collaboration avec l'assistante sociale ou l'assistante psychologue. Ils sont et restent avant tout des parents qui ont le recul nécessaire pour guider de nouveaux parents.

Toutefois, les réalités et les préoccupations vécues par les parents il y a 20 ans, ne sont plus tout à fait les mêmes aujourd'hui. C'est pourquoi nous souhaitons intégrer de nouveaux jeunes parents relais à notre équipe.

Nous réfléchissons également à la possibilité de fusionner ces deux projets (groupe de paroles et parents relais) car nous constatons que très souvent dans le groupe de parole, sont présents ces parents qui jouent le rôle d'ambassadeurs de l'APEDAF. Dès lors, nous espérons que lors des échanges durant «les parents papotent» les parents relais puissent y apporter leur expertise et connaissances.

Les conférences

Comme chaque année, nous allons organisé deux conférences sur le thème de la surdité. Ces conférences se feront sur ZOOM. Les thèmes sont encore à déterminer.

Des volontaires pour accompagner nos projets

En 2021, l'accent sera mis sur le développement de l'équipe de volontaires.

L'interpellation des politiques

L'APEDAF accueille toute demande de parents concernant leurs préoccupations quotidiennes afin d'interpeller les politiques et les sensibiliser à la surdité.

Les appels en visio-conférence



Nouveauté !!!

Vous êtes un parent d'enfant sourd ou malentendant, vous communiquez en langue des signes et vous voulez rentrer en contact avec notre assistante sociale ?

Visio permanence téléphonique en LSF
Service proposé via Messenger

Tous les mercredis entre 15h et 17h30
Rendez-vous via m.martin@apedaf.be

Ateliers/sensibilisations scolaires/formations

L'atelier langue des signes

L'atelier de langue des signes reprendra cette année en octobre. Nous vous invitons à suivre l'actualité sur nos réseaux sociaux.

Les formations du personnel dans le milieu du travail

Des actions de promotions seront lancées afin de nous faire connaître au sein des communes et grandes entreprises pour les sensibilisations à la surdité.



Nos activités en famille et pour les enfants



Soutien pédagogique des enfants

Nous continuons nos actions et notre soutien aux enfants sourds de manière continue. Le suivi des enfants CODA est désormais possible sur Tournai.

Sensibiliser le grand public

La campagne d'Education Permanente 2021

Notre campagne 2021 aura pour thème «faciliter la communication entre personnes entendant et sourdes ou malentendantes dans l'espace public».

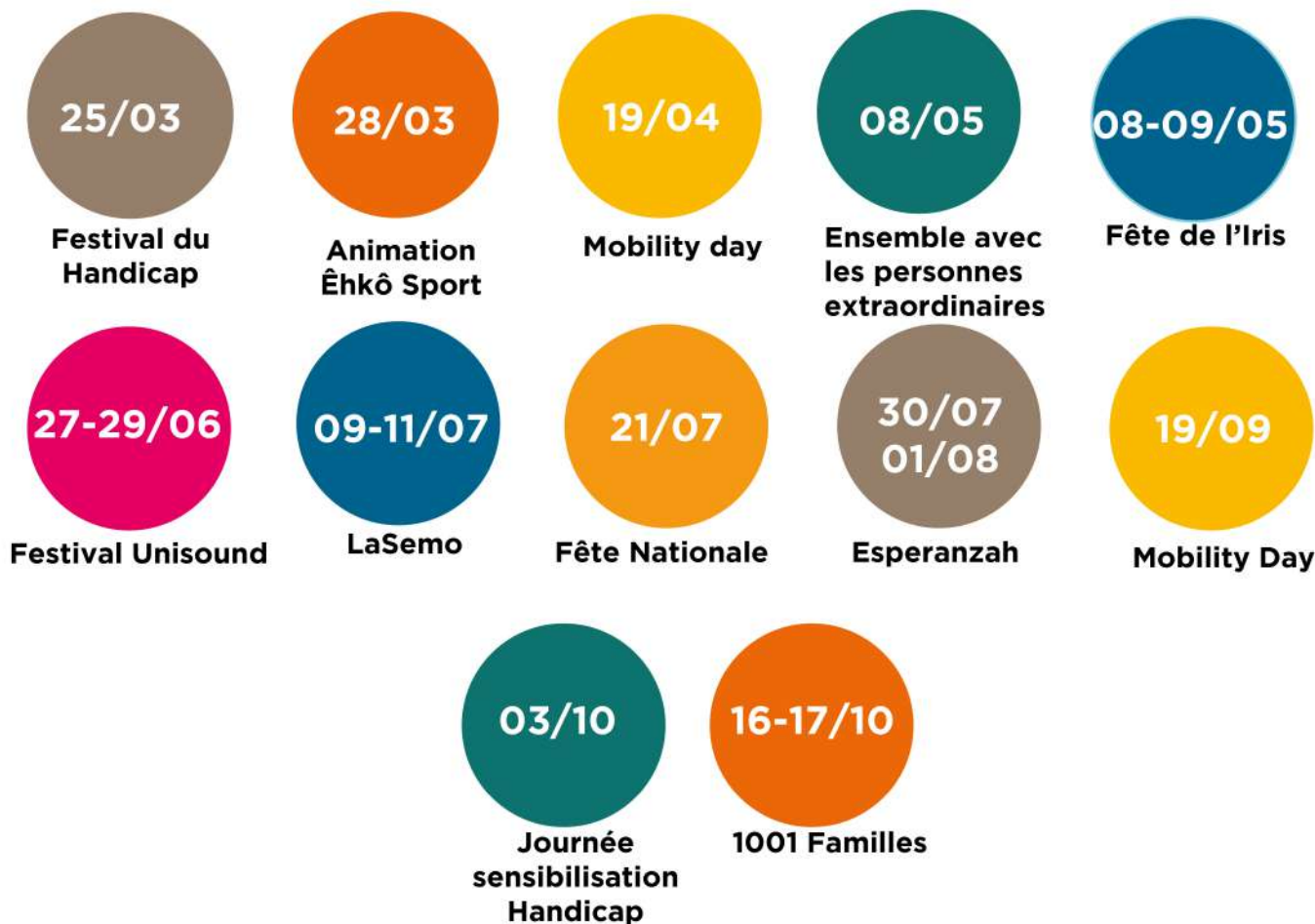
Des parents membres nous ont appuyés dans notre démarche afin de mettre en exergue les difficultés de communication vécues par leurs enfants sourds/ personnes sourdes dans l'espace public.

En parallèle, des actions seront entreprises afin de défendre les droits de ces personnes sourdes face aux difficultés vécues dans l'espace public. (magasins, universités, établissements médicaux...)

La diffusion d'affiches et brochures

Nous voulons améliorer la visibilité de l'ASBL, en diffusant de plus en plus notre affiche et notre brochure présentant de manière générale l'APEDAF.

Les stands lors d'événements et animations



L'impact du re(re)confinement aura de grandes répercussions sur la visibilité de notre ASBL et la sensibilisation du grand public.

Nous espérons pouvoir participer à tous les événements nommés ci-dessus, que ce soit en présentiel ou distanciel.

Recherche de fonds

L'Opération «Tous à l'école»

Chaque année durant le mois de février, l'APEDAF (Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones) organise une vente de chocolats dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les bénéfices des ventes sont intégralement versés au soutien pédagogique des enfants sourds ou malentendants en intégration scolaire.

L'Opération Solidarité

Comme chaque année, l'APEDAF lance son Opération Solidarité : une vente de pralines au profit des enfants sourds et malentendants. Les profits de cette Opération de Solidarité sont intégralement dédiés à l'inclusion des enfants sourds en enseignement ordinaire. Ceux-ci ont besoin du soutien d'une aide pédagogique qui les accompagne durant leur parcours scolaire. Ce soutien favorise leur réussite scolaire, mais il a aussi un coût élevé !

Le développement de la Récolte de fonds en ligne

Digital fundraising (site de l'apedaf et réseaux sociaux) avec notamment une campagne à la rentrée scolaire avec des rentrées significatives! Il est prévu en 2021 deux campagnes: OTALE en début d'année et une autre campagne à la rentrée. C'est une démarche prometteuse qui contribue notamment à la communication positive de l'APEDAF sur le Web, au développement et au soutien des supporteurs et des bénéficiaires de l'APEDAF.



BUDGET 2021

Star
Co

III. BUDGET 2021

CHARGES	BUDGET 2021	REALISE 2020	PRODUITS	BUDGET 2021	REALISE 2020
1. ACTIVITES					
PRODUCTION	7 000,00 €	9 075,15 €	PRODUCTION ET PUBLICATION	100,00 €	104,34 €
ACTIVITES D'AUTOFINANCEMENT	28 307,00 €	27 149,60 €	SUBSIDES PUBLICATIONS	75 600,00 €	66 956,00 €
PILES	1 400,00 €	1 224,07 €	ACTIVITES D'AUTOFINANCEMENT	1 580,00 €	681,68 €
VARIATION DES STOCKS		- 362,50 €	PILES		
TOTAL	36 707,00 €	37 086,32 €	AUTRES RECETTES		
2. FONCTIONNEMENT					
SERVICES ET BIEN DIVERS/ ANIMATION	123 685,84 €	92 064,25 €	SERVICES ET BIEN DIVERS		
			ANIMATION	1 000,00 €	1 235,00 €
			INFORMATION	1 250,00 €	1 437,90 €
			SUBSIDES ACTIVITES PR ANIMATION ET INFORMATION	22 140,00 €	14 000,00 €
			SUBSIDES ACTIVITES ED. PERM	76 000,00 €	22 140,70 €
			SUBSIDES ACTIVITES AWIPH et AUTRES	6 000,00 €	56 950,00 €
			SUBSIDES EXTRA	10 906,75 €	4 267,00 €
			SUBSIDES FORFAIT DE BASE ED. PERM	85 612,32 €	10 906,75 €
			COTISATIONS + CONTRIBUTIONS FORF +DONS		
BBSB	7 500,00 €	1 921,30 €	SUBVENTIONS PR BBSB	7 500,00 €	1 871,30 €
FRAIS DE PERSONNEL	379 195,09 €	362 768,39 €	FRAIS DE PERSONNEL		
	40 340,50 €	40 637,44 €	ACS	331 246,92 €	315 403,97 €
	52 705,00 €	51 707,17 €	FBIE	15 150,00 €	15 150,00 €
	531 943,41 €	521 818,21 €	EDP	61 946,54 €	61 757,89 €
	23 041,70 €	20 918,30 €	APE	378 935,05 €	362 167,22 €
			MARIBEL SOCIAL	18 474,00 €	16 934,50 €
AUTRES CHARGES (Assurances) + Avantages COVID		15 223,60 €	SUBSIDES NON MARCHAND	118 463,72 €	116 007,30 €
			COMPLEMENT FBIE	3 625,29 €	3 430,99 €
			AUTRES SUBS COM. FRANC (Augmentation Barémique)		
AMORTISSEMENT, REDUCTION DE VAL ET PROVISION	12 170,49 €	1 235,52 €	AMORTISSEMENT, REDUCTION DE VAL ET PROVISION		
AUTRES CHARGES	7 500,00 €	5 991,96 €	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		
TOTAL	1 178 082,03 €	1 114 286,14 €		1 138 250,59 €	1 085 297,93 €
3. DIVERS					
CHARGES FINANCIERES	250,00 €	866,53 €	PRODUITS FINANCIERS	200,00 €	2 186,19 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 562,07 €	PRODUITS EXCEPTIONNELS		493,75 €
TOTAL	250,00 €	3 428,60 €		200,00 €	2 679,94 €
TOTAL COMPTES CLASSE 6	1 215 039,03 €	1 154 801,06 €	TOTAL COMPTES CLASSE 7	€ 1 215 730,59	€ 1 155 719,89
RESULTAT	€ 691,56	€ 918,83			

IV. BUDGET REMUNERATION 2021 versus REALISE 2020

CHARGES	BUDGET 2021	REALISE 2020	VARIANCE	VARIANCE en %	PRODUITS	BUDGET 2021	REALISE 2020	VARIANCE	VARIANCE en %
FRAIS DE PERSONNEL									
ACS	379 195,09 €	362 768,39 €	€ 16 426,70	4,53%	FRAIS DE PERSONNEL	331 246,92 €	315 403,97 €	€ 15 842,95	5,02%
FBIE	40 340,50 €	40 637,44 €	-€ 296,94	-0,73%	ACS	15 150,00 €	15 150,00 €	€ 0,00	0,00%
EDP	52 705,00 €	51 707,17 €	€ 997,83	1,93%	FBIE	61 946,54 €	61 757,89 €	€ 188,65	0,31%
APE	531 943,41 €	521 818,21 €	€ 10 125,20	1,94%	EDP	378 935,05 €	362 167,22 €	€ 16 767,83	4,63%
MARIBEL SOCIAL	23 041,70 €	20 918,30 €			APE	18 474,00 €	16 934,50 €	€ 2 456,42	2,12%
AUTRES CHARGES		15 223,60 €			MARIBEL SOCIAL	118 463,72 €	116 007,30 €	€ 2 456,42	5,66%
					NON MARCHAND	3 625,29 €	3 430,99 €	€ 194,30	
TOTAL	1 027 225,70 €	1 013 073,11 €			FORFAIT DE BASE	927 841,52 €	890 851,87 €		

SOLDE REMUNERATION : -99 384,16 € -122 221,24 €

CONTACTS

Directrice :
Edith Rioux
Rue de Picardie, 43 - 1140 Bruxelles
02/644 66 77
e.rioux@apedaf.be

Coordinatrice Bruxelles :
Carine Dessy
Rue de Picardie, 43 - 1140 Bruxelles
02/644 66 77
c.dessy@apedaf.be

Coordinatrices Brabant wallon/Namur/Luxembourg :
Josée Comparato et Pascale Lange
Rue Warichet, 11 - 5031 Grand-Leez
081/22 44 50
coordination.grandleez@apedaf.be

Coordinateur Mons/Ath/Tournai/Mouscron :
Louis Everaert
Boulevard Léopold, 56 boîte 1 - 7500 Tournai
l.everaert@apedaf.be

www.apedaf.be

02/644 66 77



apedaf



asblapedaf

